

# État des lieux et échanges sur la situation sociale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Webinaire (1/2)  
19 novembre 2025



# Au programme

---

- ✓ Revenus et pauvreté
- ✓ Petite enfance et précarité (*CAF des Bouches-du-Rhône*)
- ✓ Emploi et marché du travail
- ✓ Minima sociaux
- ✓ Conditions de vie étudiantes (*Aix-Marseille Université*)
- ✓ En résumé

*Temps d'échanges*



Un 2<sup>e</sup> webinaire dédié au  
logement/hébergement social  
Jeudi 27 novembre

## Le Carif-Oref

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

- ✓ Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation (Carif) - Observatoire régional sur l'emploi et la formation (Oref).
- ✓ **Groupement d'intérêt public (GIP)**, financé par l'État et la Région.
- ✓ **Trois grands axes principaux d'intervention :**
  - Collecte de l'offre de formation professionnelle
  - Animation, accompagnement et professionnalisation
  - Observation et aide à la décision

Toutes les informations sont disponibles sur notre site :  
<https://www.cariforef-provencealpescotedazur.fr/>

## Le dispositif régional d'observation sociale

- ✓ **Un dispositif qui existe depuis 20 ans en région** (gestion transférée au Carif-Oref depuis juillet 2022), financé par la DREETS PACA, des Conseils départementaux et les CAF de la région.
- ✓ **Outil d'aide à la décision** pour accompagner les politiques de solidarité et de cohésion sociale menées en région et sur les départements.
- ✓ **Développer une connaissance partagée et utile** aux acteurs locaux et aux institutions, avec de la production d'études, tableaux de bord, organisation de réunions partenariales, webinaires...



Toutes les productions du DROS sont téléchargeables :  
[www.dros-paca.org](http://www.dros-paca.org)

# Baromètre social 2025



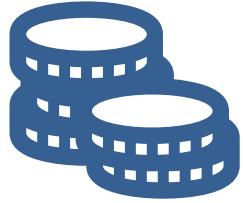
✓ Publication annuelle qui présente un état des lieux de la situation sociale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans ses départements.

✓ Des apports d'experts et acteurs de terrain, variables selon les années. Pour cette édition :

- **amU** (conditions de vie des étudiants)
- **Banque des Territoires** (personnes âgées en QPV)
- **CAF 13** (précarité infantile)
- **Cité Ressources et Compas** (taux d'activité des femmes en QPV)
- **Dreal PACA** (logement social)
- **Dreets PACA** (appels au 115 pour un hébergement d'urgence)
- **FAS PACA-Corse** (femmes sans abri)
- **Insee PACA** (activité économique et emploi salarié)



# Revenus et pauvreté





# Une région fortement touchée par la pauvreté et les inégalités

- **17,4 % des habitants** de la région vivent sous le seuil de pauvreté monétaire en 2021.

→ **4<sup>e</sup> région métropolitaine la plus touchée par la pauvreté.**

- Un taux de pauvreté élevé chez les **familles monoparentales (31,5 %)** et les ménages dont le référent a **moins de 30 ans (25 %)**.

- Une pauvreté plus marquée à l'ouest de la région.

- Un rapport interdécile élevé : le revenu des 10 % des ménages les plus aisés est **3,6 fois supérieur** à celui des 10 % les plus modestes.

→ **2<sup>e</sup> région métropolitaine la plus inégalitaire.**

2021 : dernière année disponible au niveau régional (voir précédent Baromètre)

## Au niveau national

- **Taux de pauvreté : 15,4 %**, soit 9,8 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté monétaire en 2023 (France métro.).
- **Un taux en forte augmentation** par rapport à 2022 (14,4 %) ; niveau le plus élevé depuis 1996 (année où débute la série statistique).
- **Chômeurs, familles monoparentales, enfants** sont particulièrement exposés à la pauvreté.
- **Des inégalités qui augmentent fortement** (baisse du niveau de vie des plus modestes, hausse de celui des plus aisés).

Sources : Insee, DGFIP, CNAF, CNAV, CCMSA – Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021 – Traitement Carif-Oref PACA.

Source : Insee Première n° 2063, juillet 2025.



# Une légère baisse du nombre de personnes vivant dans un foyer à bas revenus



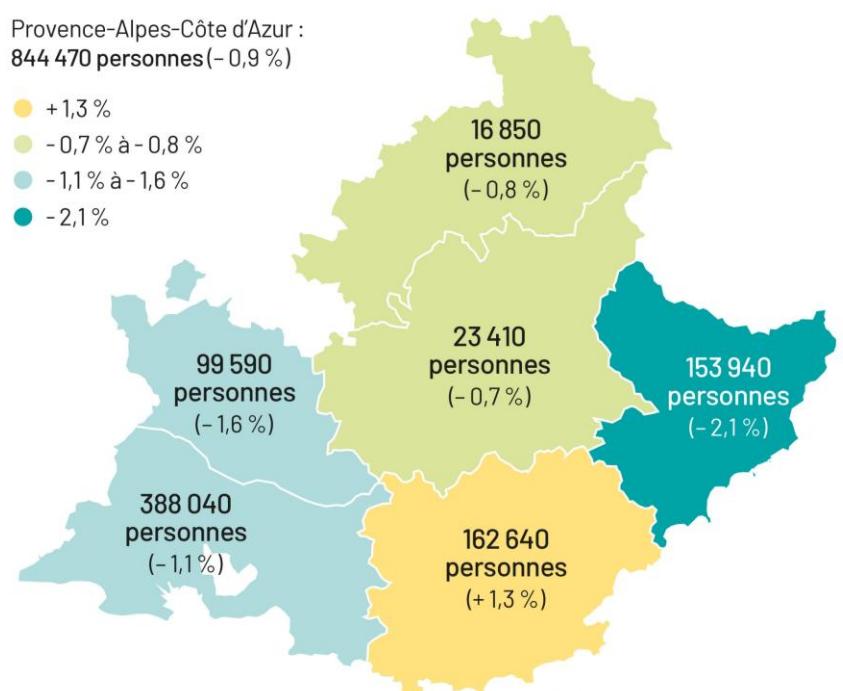
**844 500 personnes** habitent dans un **foyer à bas revenus** en région à fin 2024  
(données CAF)

**21,4 %** de la population régionale

Nombre de personnes vivant dans un foyer à bas revenus à fin 2024 et évolution 2023-2024

Provence-Alpes-Côte d'Azur :  
844 470 personnes (-0,9 %)

- +1,3 %
- -0,7 % à -0,8 %
- -1,1 % à -1,6 %
- -2,1 %



Foyers CAF dont le revenu par UC est inférieur au seuil de bas revenus (1 307 € en 2024)

Source : CAF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Données consolidées (FR6) à fin 2023 et 2024 - Traitement Carif-Oref PACA.

## Foyers à bas revenus

- Près de **380 000 foyers à bas revenus** en région
- **38 %** de l'ensemble des foyers allocataires de la CAF
- Une part variable selon la composition familiale :



**58 %** chez les familles monoparentales - **femmes seules avec enfant(s)**



**50 %** chez les familles monoparentales - **hommes seuls avec enfant(s)**



**46 %** chez les **hommes seuls**



**37 %** chez les **femmes seules**



**25 %** chez les **couples** (avec ou sans enfant)

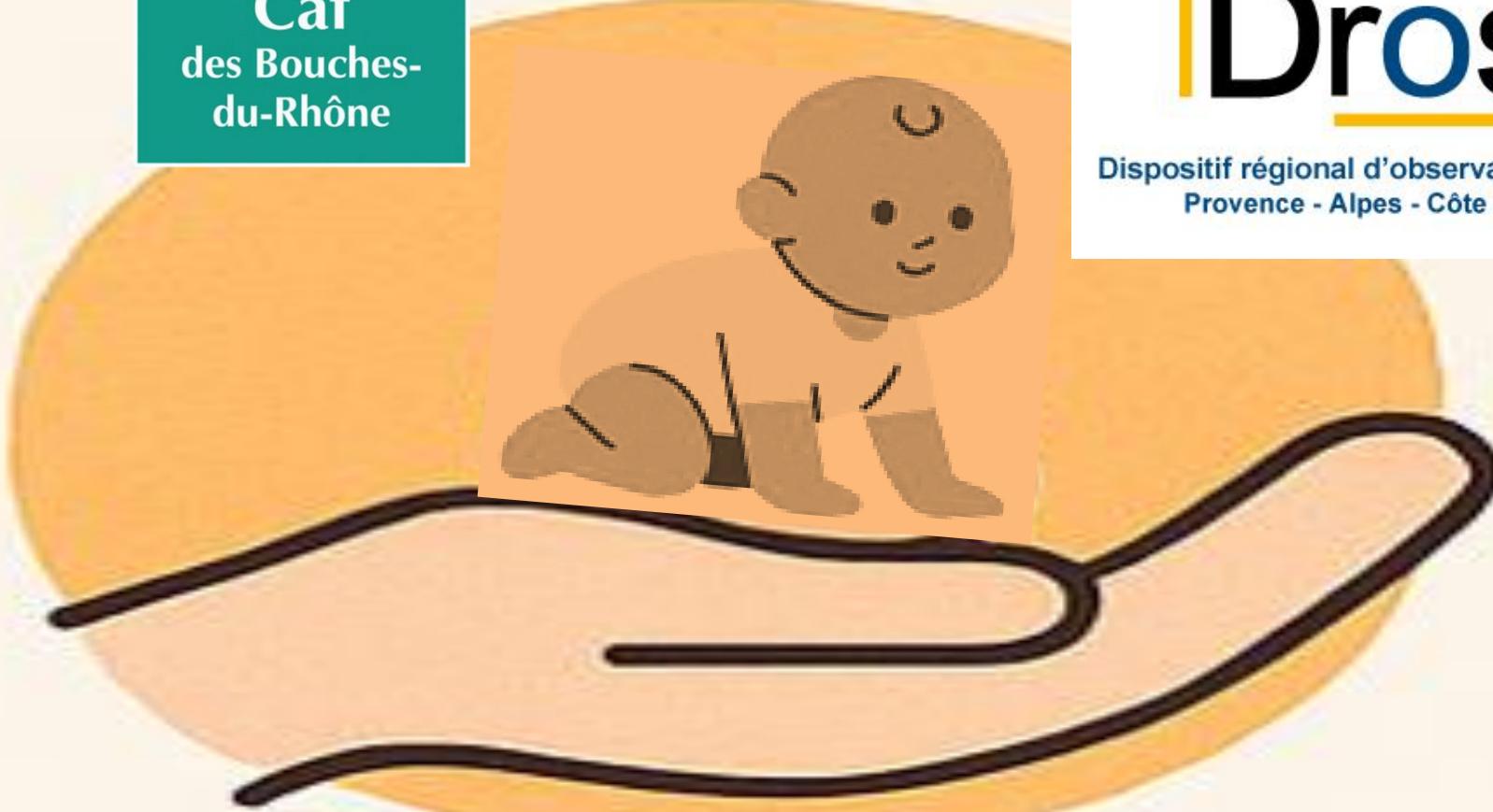


# Intervention

Nabil HAMANI  
(CAF des Bouches-du-Rhône)

# Petite enfance et précarité dans la population allocataire

## Une approche régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur



# Petite enfance et précarité dans la population allocataire

## Une approche régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Généralités :

La population de référence : les enfants d'allocataires de moins de 3 ans et ceux faisant partie d'un foyer à bas revenus fin 2024 soit environ 140 000 enfants.(Source Caf Allstat FR6)

On s'appuie sur des indicateurs CAF, « Petite Enfance CAF » qui permettent d'obtenir les données sur l'ensemble des foyers allocataires Caf et, par croisement avec des indicateurs familiaux, de revenus, de prestations, de localisation..., de mesurer les niveaux de précarité sur le territoire.

### Quelques notions préalables :

Le **seuil de bas revenus** est calculé selon une méthode relative, basée sur le **niveau de vie médian** de la population :

Le seuil est fixé à **60 % du niveau de vie médian**  
inclut **tous les revenus** (salaires, pensions, allocations) **moins les impôts**.

Exemple : si le niveau de vie médian est de **2 000 € par mois pour une personne seule**, le seuil est :  $2\ 000 \times 0,60 = 1\ 200\ €$

On applique un système d'**unités de consommation** par foyer pour ajuster le seuil de bas revenus :

1ère personne adulte = 1 part

Autres personnes de +14 ans = 0,5 part

Enfant <14 ans = 0,3 part

Parent isolé : + 0,2 part

**Donc pour 2024, avec un seuil qui a été fixé à 1 307 € par unité de consommation, on peut illustrer le seuil avec l'exemple suivant :**

**Couple sans enfant** : 1,5 part → seuil =  $1\ 307\ € \times 1,5 \approx 1\ 961\ €$

**Couple avec 2 enfants <14 ans** : 2,1 parts → seuil  $\approx 2\ 745\ €$ .

# Petite enfance et précarité dans la population allocataire



Environ **45 600** enfants d'allocataires de moins de 3 ans vivent dans un foyer à bas revenus\*, soit **32 %** des enfants d'allocataires de moins de 3 ans CAF, en région.



**32%**

## Bouches-du-Rhône



**36%**

## Vaucluse



**33%**

## Alpes-Maritimes



**30%**

## Alpes-de-Haute-Provence



**30%**

## Var



**29%**

## Hautes-Alpes



**23%**

\*Famille à bas revenus : une famille est considérée à bas revenu si le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus en tenant compte des prestations familiales.

# Enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille à bas revenus



Familles monoparentales

39%

21%

vivent avec un seul parent



Familles avec trois enfants

22%

16%

vivent dans une famille avec trois enfants



Familles avec quatre enfants ou plus

17%

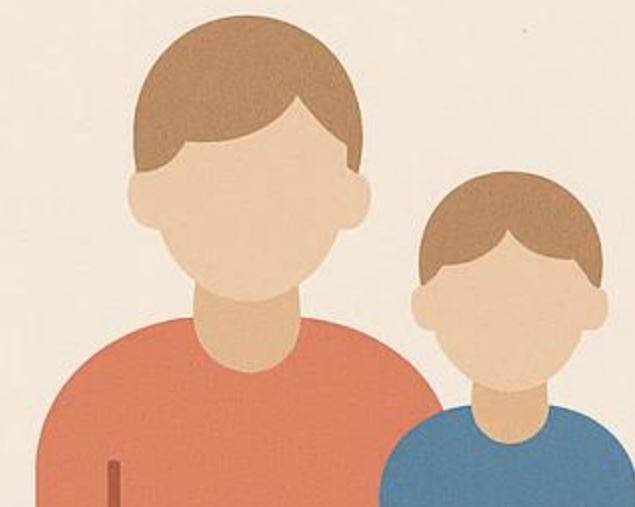
9%

vivent dans une famille avec quatre enfants ou plus

Enfants de familles à bas revenus

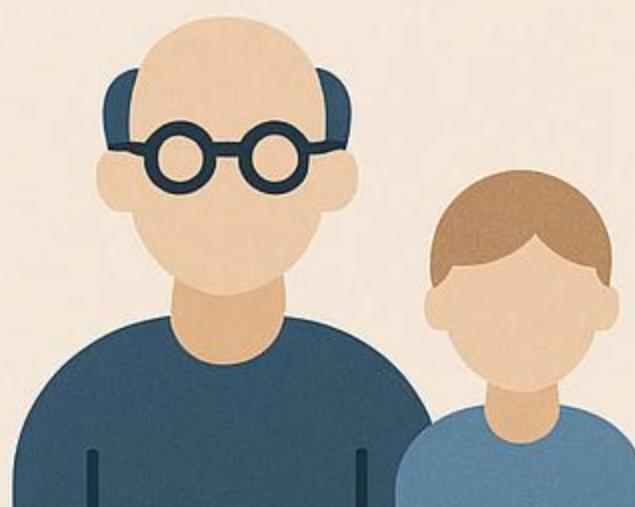
Tous les enfants d'allocataires de moins de 3 ans

# Les enfants de familles « à bas revenus » selon l'âge du parent référent



**33%**

**des enfants de familles à bas revenus ont un parent de moins de 30 ans**



**8%**

**des enfants de familles à bas revenus ont un parent de 45 ans ou plus**

**25%**

Tous les enfants d'allocataires de moins de 3 ans

**5%**

Tous les enfants d'allocataires de moins de 3 ans

# Les enfants de moins de 3 ans de familles « à bas revenus » selon l'activité des parents

enfants de familles allocataires « à bas revenus »



Au moins un parent ne travaille pas

**79%**



Deux parents qui travaillent

**11%**

enfants de familles allocataires en général



Au moins un parent ne travaille pas

**47%**



Deux parents qui travaillent

**44%**

# La représentation des enfants de familles « à bas revenus » selon les prestations versées par la CAF



## Aide au logement

62%

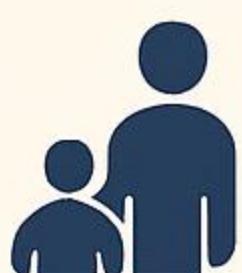
29%



## RSA

39%

14%



## Prime d'activité

30%

21%



## Allocation de soutien familial

19%

9%



## Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

0,3%

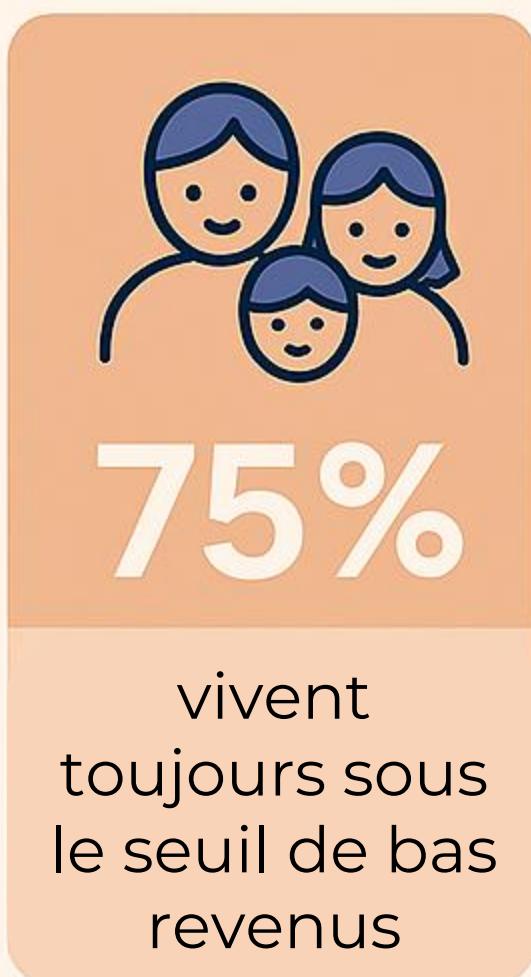
0,4%

Enfants de familles à bas revenus

Enfants de familles allocataires de moins de 3 ans

# Des défis persistants pour les familles à bas revenus

Entre 2021 et 2024, une étude de cohorte a mis en évidence les défis persistants des familles à bas revenus, pour sortir de situations précaires.



# **Un classement des EPCI\***

## **effectué à partir des caractéristiques liées aux prestations et au foyer**

**Concernant les prestations Caf :**

- Aide au logement (Al)
- Revenu de solidarité active (Rsa)
- Prime d'activité (Ppa)
- Allocation de soutien familial (Asf)
- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh)

**Concernant les caractéristiques du foyer :**

- Monoparentalité
- Présence d'un chômeur ou d'un inactif dans le foyer
- Présence de 3 enfants ou plus à charge dans le foyer

\* **EPCI** : établissement public de coopération intercommunale (EPCI) , structure administrative regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun. établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est une structure administrative regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun.

**Fin 2024, les EPCI avec les scores les plus élevés sont concentrés autour des grands pôles urbains de Marseille, Nice et Avignon.**



**la CA du Grand Avignon**



**la CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette**



**la CC Enclave des Papes – Pays de Grignan**

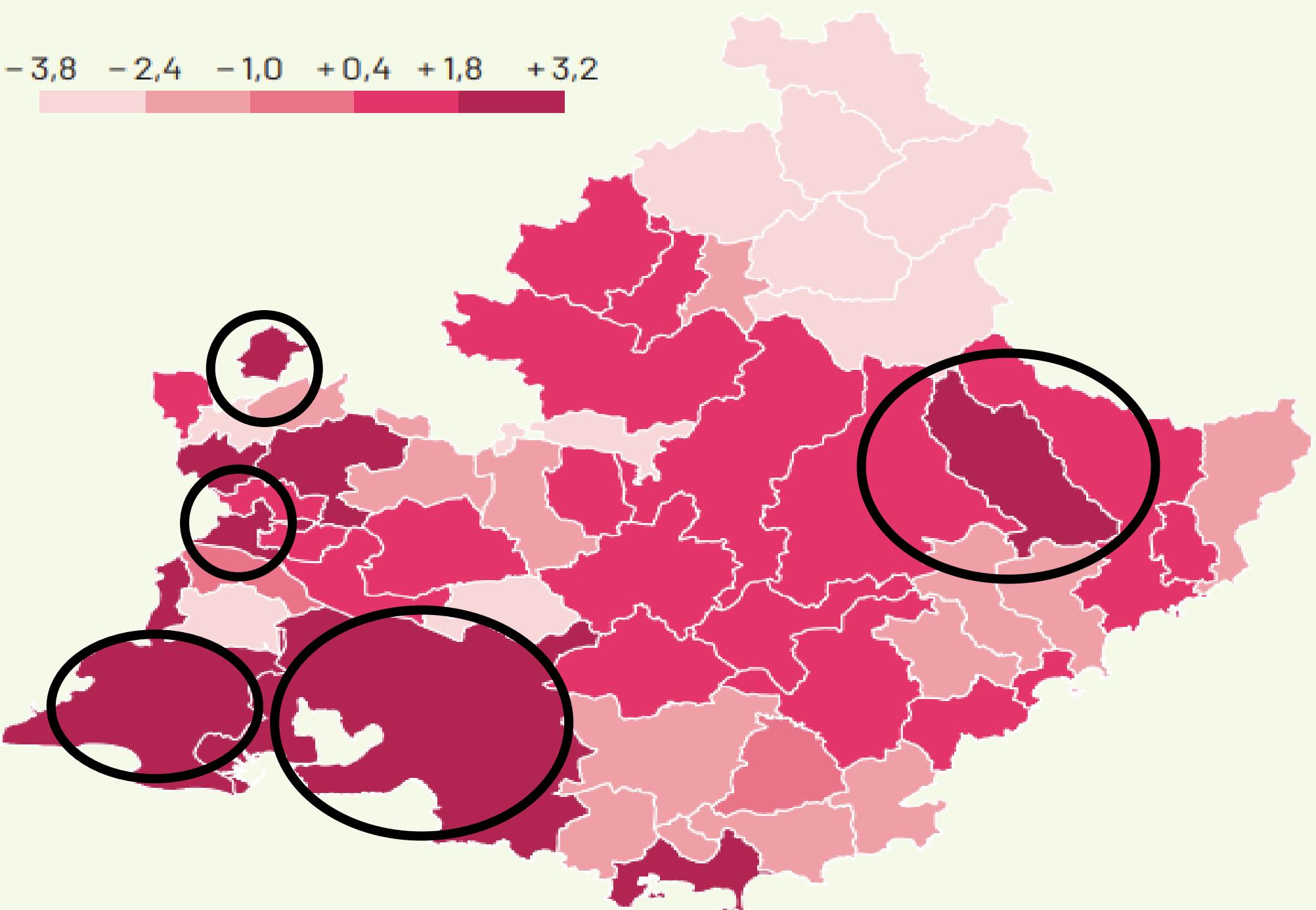
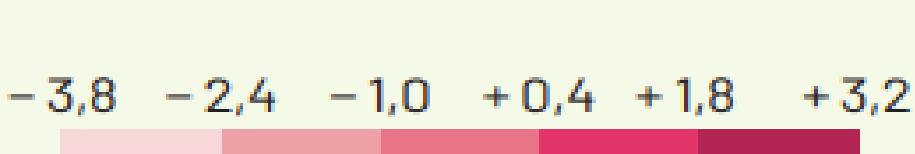


**la Métropole d'Aix-Marseille-Provence**



**la CC Alpes d'Azur**

## Indicateur de précarité infantile, par EPCI



# Définitions

## Quelques notions préalables :

**Famille à bas revenus** : une famille est considérée à bas revenu si le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus en tenant compte des prestations familiales.

**Famille fragile** : famille où le revenu par unité de consommation est inférieur au bas revenu sans tenir compte des prestations familiales.

**RUC** : le revenu par unité de consommation (RUC) est égal au rapport entre le revenu mensuel disponible avant impôts et le nombre d'unités de consommation.

**Part des enfants à bas revenus** : c'est le rapport entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans dans une famille à bas revenus sur le nombre d'enfants de moins de 3 ans d'allocataires dans le champ de référence (tous, sauf étudiants, personnes âgées supérieures ou égal à 65 ans et hors "régime général").

**Part des enfants à bas revenus ou dans une famille fragile** : c'est le rapport entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans dans une famille à bas revenus ou fragile sur le nombre d'enfants de moins de 3 ans d'allocataires dans le champ de référence (tous, sauf étudiants, personnes âgées supérieures ou égal à 65 ans et hors "régime général").

**Part des enfants dans une famille monoparentale** : c'est le rapport entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille monoparentale sur le nombre d'enfants de moins de 3 ans d'allocataires.

**Part des enfants avec au moins un parent au chômage ou inactif** : c'est le rapport entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille où l'un des parents est au chômage ou inactif sur le nombre d'enfants de moins de 3 ans.

**Part des enfants de moins de 3 ans avec Aeeh** : c'est le rapport entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans percevant l'Aeeh sur le nombre d'enfants de moins de 3 ans d'allocataires.

**Le seuil de bas revenus à 60 %** : calculé par l'Insee à partir des ERFS (Enquête Revenus fiscaux et Sociaux) sur le champ France métropolitaine. Il est établi à partir d'un concept de niveau de vie mais à la différence du seuil de pauvreté il est établi avant impôts (impôt sur le revenu, taxes , CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi). L'échelle d'équivalence utilisée est l'échelle OCDE modifiée, soit 1 pour le premier adulte, 0,5 pour toute autre personne de 14 ans et plus, 0,3 pour toute autre personne de moins de 14 ans. A cela se rajoute un coefficient de +0,2 unité de consommation pour les familles monoparentales très présentes dans le fichier Caf.



# Emploi et marché du travail





# Un taux de chômage quasi stable, restant à un niveau historiquement bas



**7,9 %** de la population active en région est au chômage en 2024

**3<sup>e</sup> région métropolitaine**  
la plus touchée par le chômage



**7,9 %** chez les hommes



**7,9 %** chez les femmes

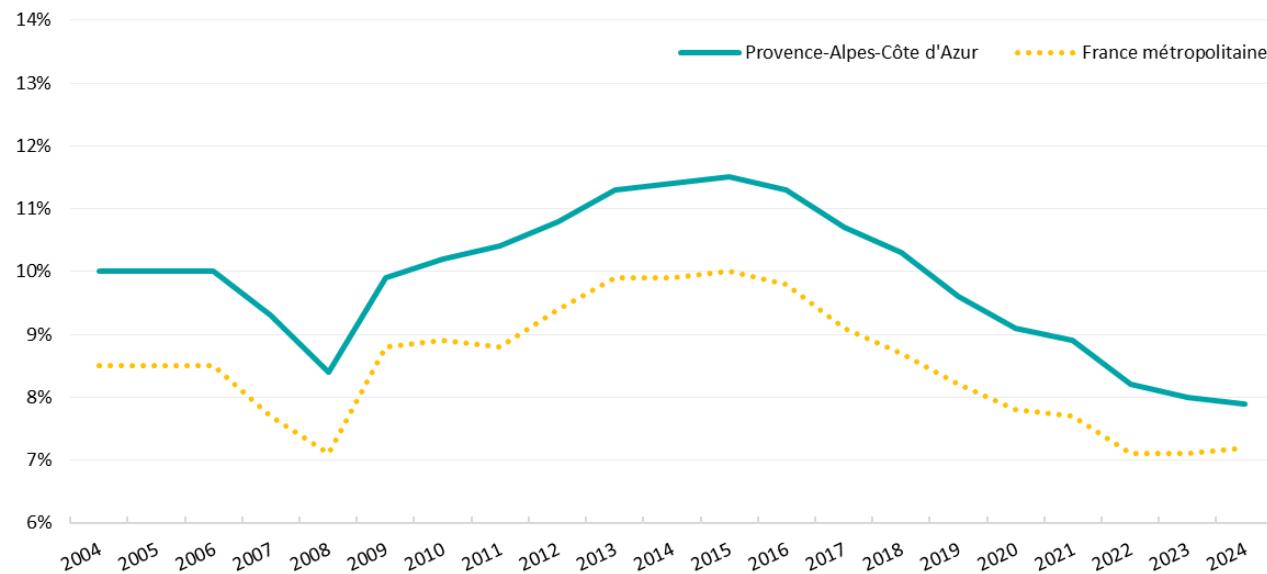


**20 %** chez les 15-24 ans



**5,2 %** chez les 50 ans ou plus

## Taux de chômage entre 2004 et 2024

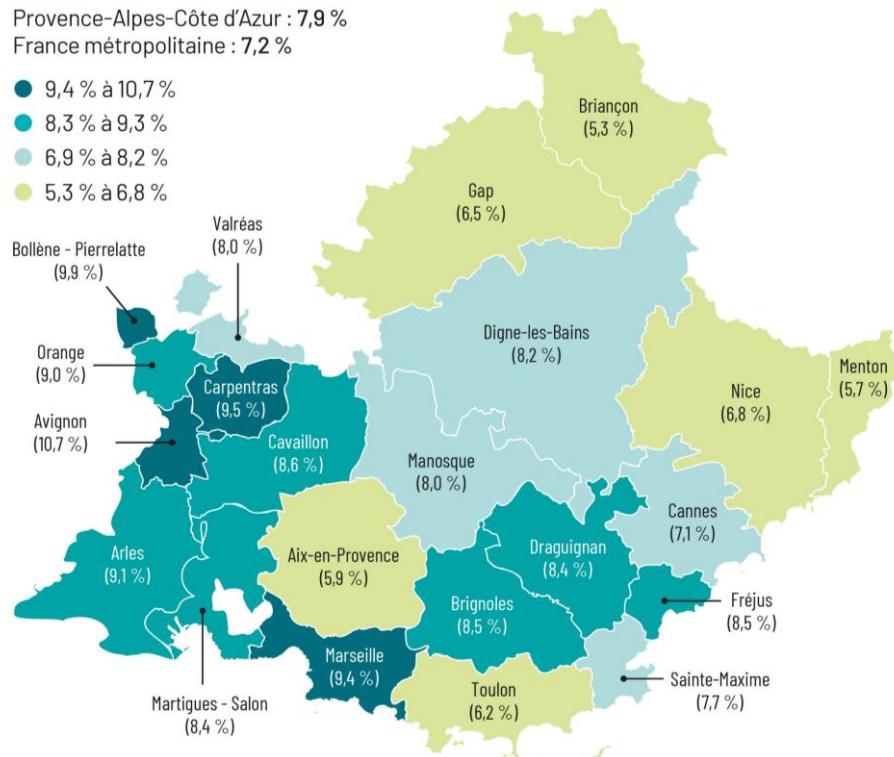


Source : Insee – Taux de chômage localisé 2004-2024 (moyennes annuelles) – Traitement Carif-Oref PACA.

## Taux de chômage en 2024, par zone d'emploi

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 7,9 %  
France métropolitaine : 7,2 %

- 9,4 % à 10,7 %
- 8,3 % à 9,3 %
- 6,9 % à 8,2 %
- 5,3 % à 6,8 %



Précision : pour les zones transrégionales (Avignon, Arles, Bollène-Pierrelatte et Valréas), seules les données des communes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont prises en compte.

Source : Insee – Taux de chômage localisé 2024 (moyenne annuelle) – Traitement Carif-Oref PACA.



# Une demande d'emploi qui repart très légèrement à la hausse, celle des jeunes poursuit sa progression



**449 510** demandeurs d'emploi en région  
en 2024 (inscrits à France Travail, catégories ABC)

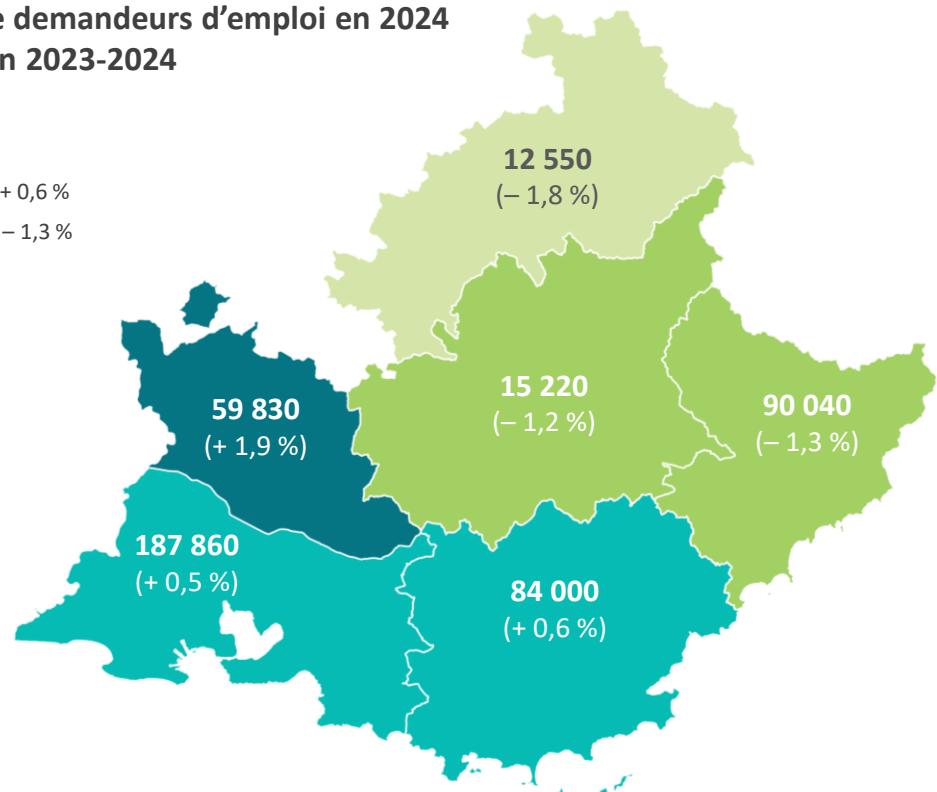


+ 0,2 % sur un an

(+ 1,1 % en France métropolitaine)

Nombre de demandeurs d'emploi en 2024  
et évolution 2023-2024

- + 1,9 %
- + 0,5 % à + 0,6 %
- 1,2 % à - 1,3 %
- 1,8 %



## Évolution de la demande d'emploi entre 2023 et 2024



- + 2,1 % de demandeurs exerçant une activité réduite
- + 0,7 % d'inscrits depuis au moins 1 an
- + 0,7 % d'hommes
- + 1,9 % de jeunes de moins de 25 ans



- 1,2 % de demandeurs d'emploi sans activité
- 0,2 % de femmes
- 0,3 % de personnes de 50 ans ou plus
- 2,1 % de bénéficiaires du RSA



# Une demande d'emploi qui recule chez les bénéficiaires du RSA



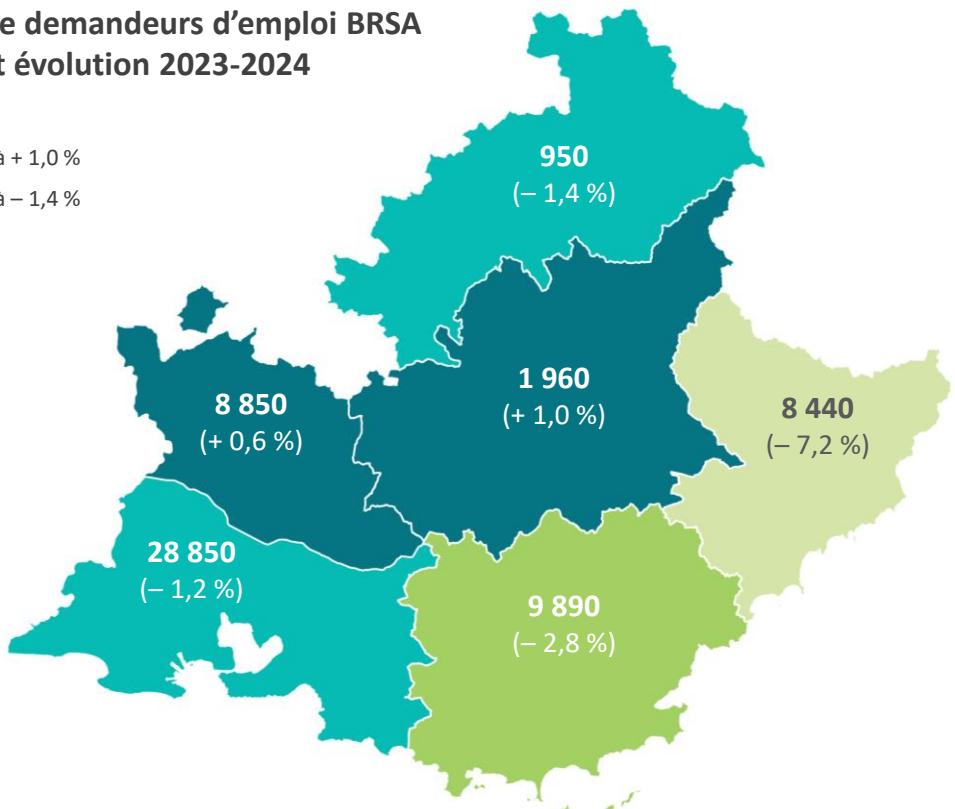
59 000 demandeurs d'emploi perçoivent le RSA en 2024



– 2,1 % sur un an  
(+ 0,2 % tous publics)

Nombre de demandeurs d'emploi BRSA en 2024 et évolution 2023-2024

- + 0,6 % à + 1,0 %
- 1,2 % à – 1,4 %
- 2,8 %
- 7,2 %



Source : France Travail, Dares – DEFM ABC (moyennes annuelles 2023 et 2024, données brutes) – Traitement Carif-Oref PACA.



# Une demande d'emploi qui recule chez les bénéficiaires du RSA



59 000 demandeurs d'emploi perçoivent le RSA en 2024



– 2,1 % sur un an  
(+ 0,2 % tous publics)

Part des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA en 2024, par zone d'emploi

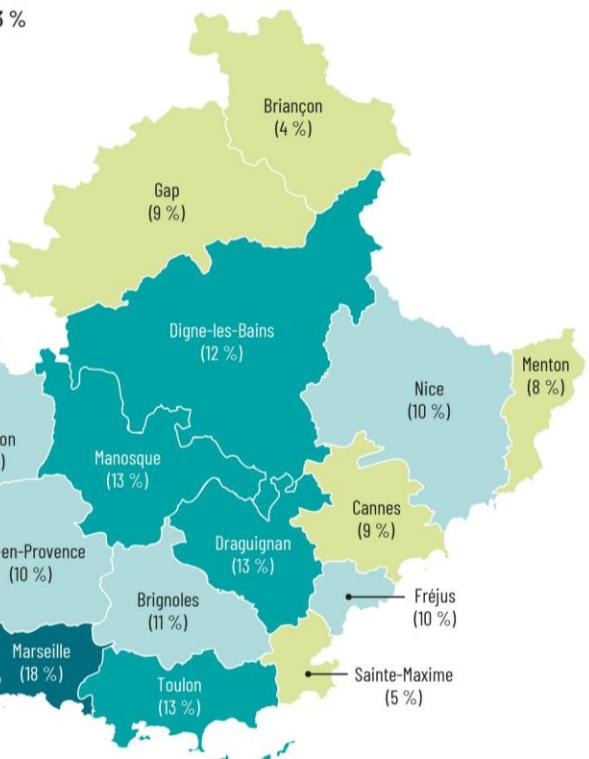
Provence-Alpes-Côte d'Azur : 13 %  
France métropolitaine : 13 %

- 14 % à 18 %
- 12 % à 13 %
- 10 % à 11 %
- 4 % à 9 %

Bollène - Pierrelatte (14 %)

Orange (14 %)

Avignon (17 %)



Données 2024, avant la mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 de la loi pour le plein emploi

Source : France Travail, Dares – DEFM ABC (moyenne annuelle 2024, données brutes) – Traitement Carif-Oref PACA.

## Caractéristiques des demandeurs d'emploi BRSA (comparaison tous publics)



78 % sans activité (catégorie A)  
(57 %)

42 % inscrits depuis au moins 1 an (42 %)



52 % de femmes (51 %)



70 % de 25-49 ans (60 %)



24 % de non-diplômés (16 %)



36 % de niveaux CAP-BEP (29 %)

10 % de bénéficiaires d'une reconnaissance de travailleurs handicapés (8 %)



# Minima sociaux





# La baisse du nombre de foyers allocataires du RSA ralentit



**139 370** foyers allocataires  
du RSA à fin 2024 (CAF et MSA)

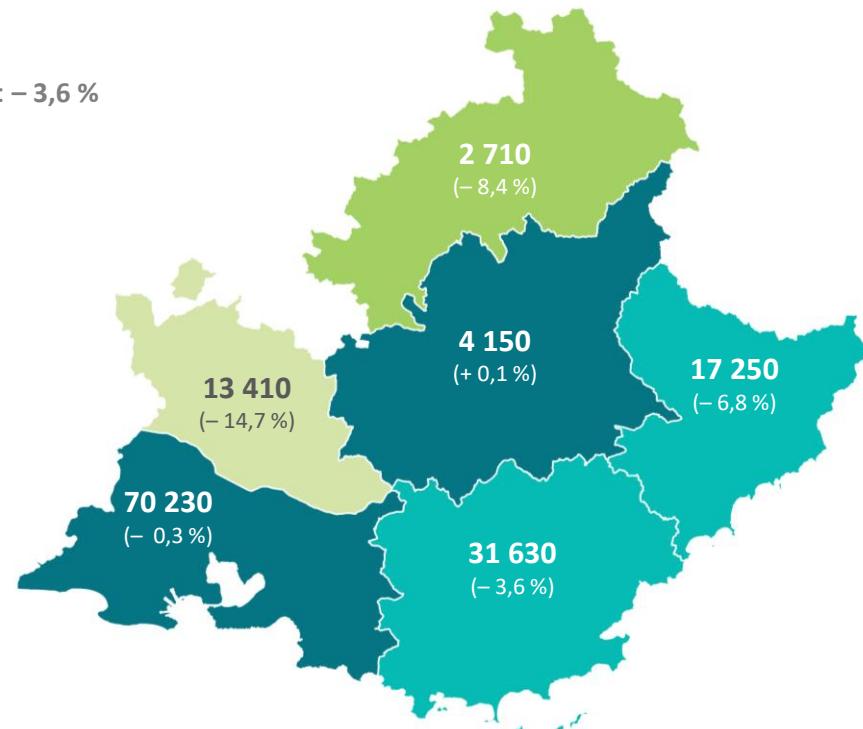
**287 590** personnes couvertes  
RSA majoré : **11,4 %**

## Nombre de foyers allocataires du RSA à fin 2024 et évolution 2023-2024

Provence-Alpes-Côte d'Azur : - 3,6 %

France métro. : - 0,2 %

- + 0,1 % à - 0,3 %
- 3,6 % à - 6,8 %
- 8,4 %
- 14,7 %



Sources : CNAF (Allstat FR6), CCMSA – Données à fin décembre 2023 et 2024, arrondies à la dizaine – Traitement Carif-Oref PACA.

## Profils des bénéficiaires (CAF)



**60 %** sont bénéficiaires  
depuis au moins trois ans



**10 %** sont des couples  
avec ou sans enfant(s)



**55 %** sont des personnes seules



**35 %** sont des familles  
monoparentales



# Le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité repart à la hausse



**390 710** foyers allocataires de la PA à fin 2024 (CAF et MSA)

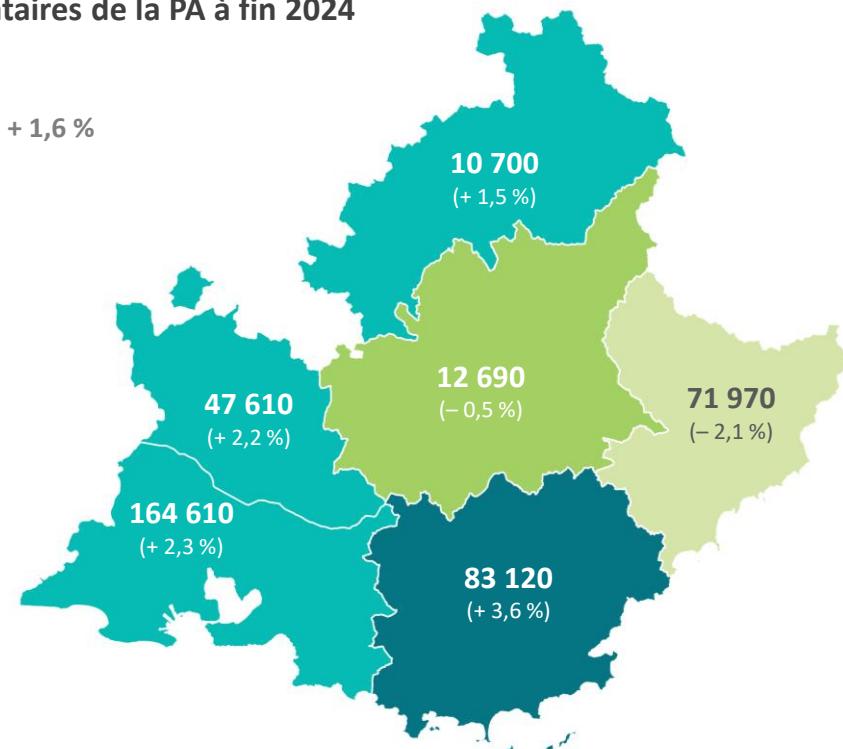
**736 500** personnes couvertes  
PA majoré : **4,6 %**

## Nombre de foyers allocataires de la PA à fin 2024 et évolution 2023-2024

Provence-Alpes-Côte d'Azur : + 1,6 %

France métro. : + 2,8 %

- + 3,6 %
- + 1,5 % à + 2,3 %
- 0,5 %
- 2,1 %



## Profils des bénéficiaires (CAF)



**29 %** ont moins de 30 ans



**21 %** sont des couples avec ou sans enfant(s)



**57 %** sont des personnes seules



**23 %** sont des familles monoparentales



# Le nombre d'allocataires de l'AAH poursuit sa progression

 **103 980 allocataires de l'AAH à fin 2024 (CAF et MSA)**  
3,7 % des pers. âgées de 20 à 64 ans



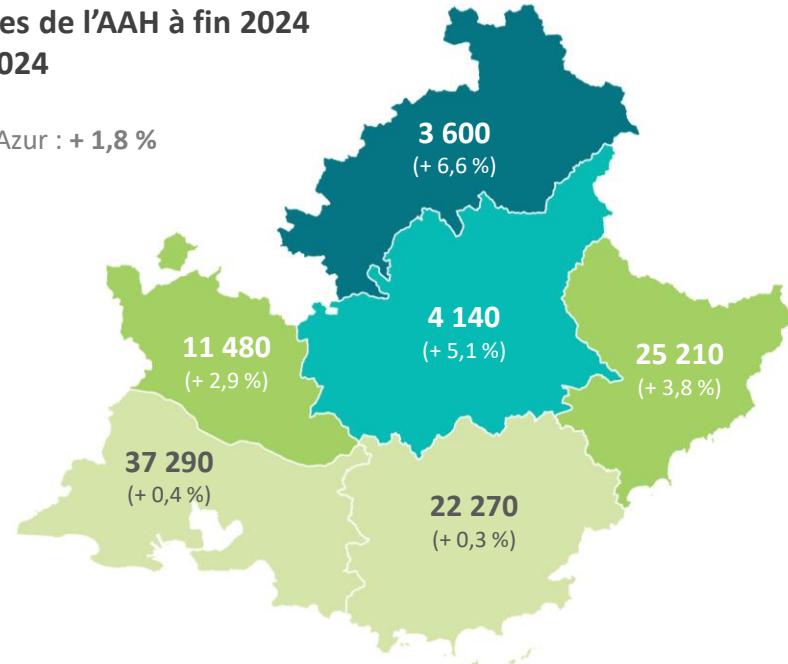
**45,2 % avec un taux d'incapacité élevé**

## Nombre d'allocataires de l'AAH à fin 2024 et évolution 2023-2024

Provence-Alpes-Côte d'Azur : + 1,8 %

France métro. : + 3,3 %

-  + 6,6 %
-  + 5,1 %
-  + 2,9 % à + 3,8 %
-  + 0,3 % à + 0,4 %



Sources : CNAF (Allstat FR6), CCMSA – Données à fin décembre 2023 et 2024, arrondies à la dizaine – Traitement Carif-Oref PACA.

Une hausse liée à la **déconjugalisation de l'AAH**, mise en place au 1<sup>er</sup> octobre 2023, permettant l'entrée dans la prestation de personnes en couple qui auraient été, sans cette réforme, inéligibles du fait du niveau de revenu de leur conjoint.



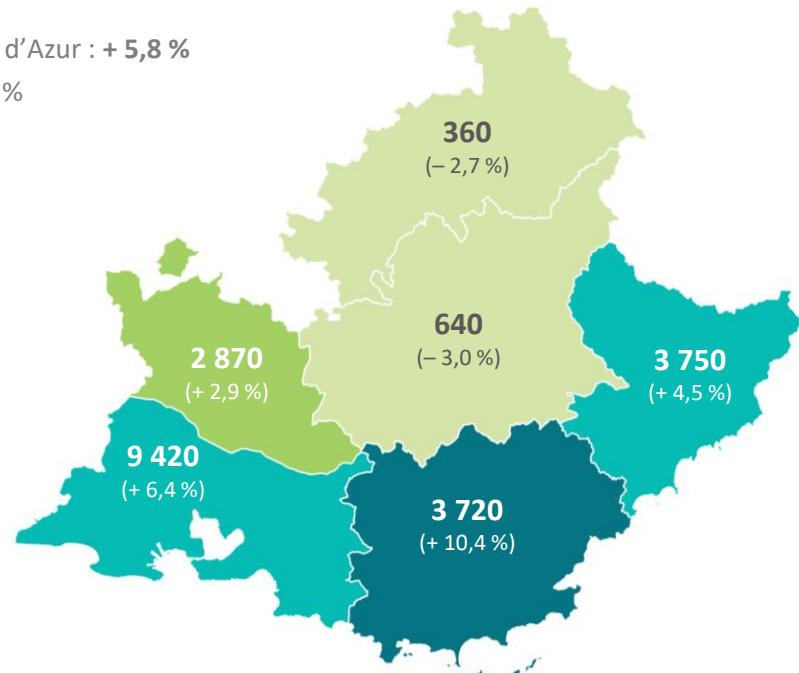
**20 760 bénéficiaires de l'ASS à fin 2024**  
0,7 % des pers. âgées de 20 à 69 ans

## Nombre d'allocataires de l'ASS à fin 2024 et évolution 2023-2024

Provence-Alpes-Côte d'Azur : + 5,8 %

France métro. : + 5,8 %

-  + 10,4 %
-  + 4,5 % à + 6,4 %
-  + 2,9 %
-  - 2,7 % à - 3,0 %



## Le nombre d'allocataires de l'ASS augmente, après trois années de baisse

Source : France Travail, Drees – FNA, décembre 2023 et 2024, données provisoires, arrondies à la dizaine – Traitement Carif-Oref PACA.



# Le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse poursuit sa progression

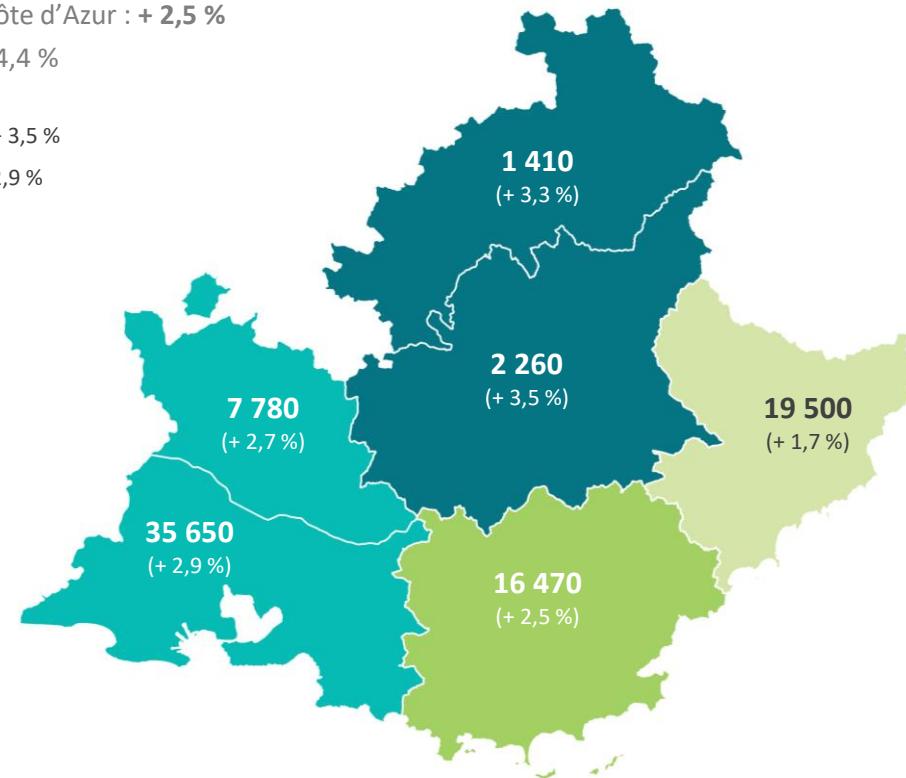
-  **1,6 million de personnes âgées de 60 ans ou plus**
-  **1,2 million de personnes retraitées en 2024 (interrégime)**
-  **83 060 bénéficiaires du minimum vieillesse**
-  **2<sup>e</sup> région métropolitaine avec une part élevée de bénéficiaires**

## Nombre de retraités au minimum vieillesse en 2024 et évolution 2023-2024

Provence-Alpes-Côte d'Azur : + 2,5 %

France métro. : + 4,4 %

- + 3,3 % à + 3,5 %
- + 2,7 % à 2,9 %
- + 2,5 %
- + 1,7 %



Sources : CNAV, MSA – Observatoire des situations de fragilité (données interrégimes 2023 et 2024, arrondies à la dizaine) – Traitement Carif-Oref PACA.



# Intervention

Canèle CAVAILLÈS  
(Aix-Marseille Université)

# MON CAMPUS, MA VIE, MES DÉFIS

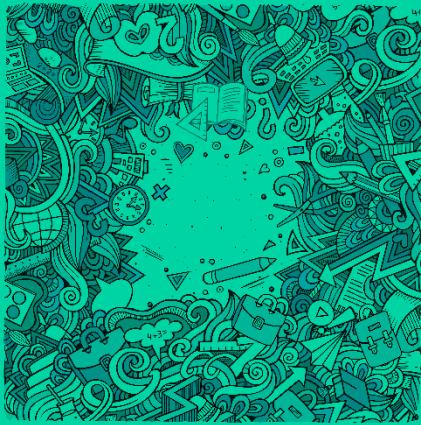
# Conditions de vie étudiantes en 2023

---

## Résultats d'enquêtes

Enquête pilotée par l'Observatoire de la Vie Etudiante en mars 2023  
auprès de toute la communauté étudiante

*Canèle Cavaillès – canele.cavailles@univ-amu.fr*



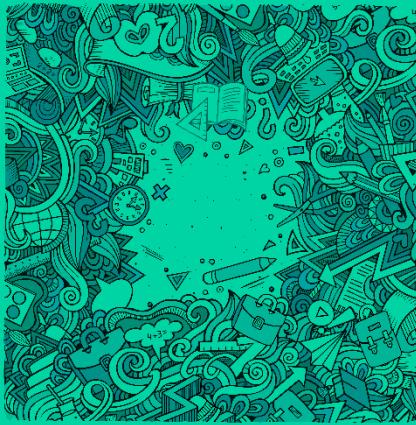
# Contexte & objectifs

## Des données pour l'aide au pilotage

- **Données récentes et locales**
- **Données thématiques** : logement, santé, précarité, alimentation, engagement étudiant, activités sportives et culturelles, ressources, activités rémunérées...
- **L'enjeu** : aboutir au *Schéma Directeur de la Vie Étudiante*

## Des partenaires internes et externes

- **Questionnaire co-construit** : Fournir des indicateurs à un maximum d'acteurs (SIUMPPS, Service pour le respect et l'égalité, CROUS, Agence urbanisme, villes Aix et Marseille, etc.)



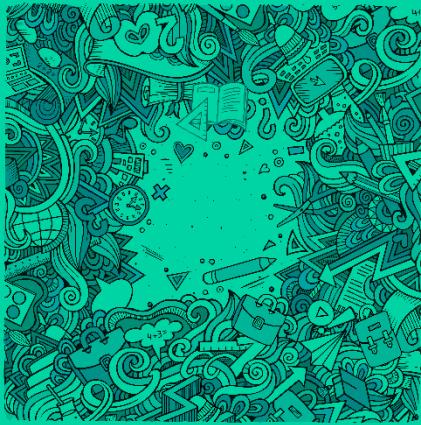
# Mesure de la précarité

## La précarité étudiante à amU (Aix-Marseille Université)

### Comment mesurer cette précarité ?

- Travaux au sein du réseau des Observatoires (Résosup) depuis 2018
- Enquêtes conditions de vie dans de nombreuses d'universités en 2022-2023

**Existence de baromètres sociaux** qui permettent de positionner amU par rapport aux moyennes nationales (baromètres santé, baromètres jeunesse, ...)



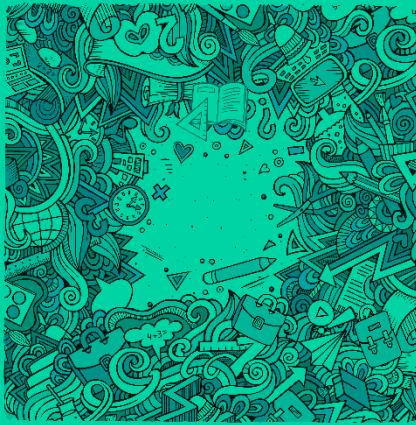
# Protocole

Sécurité des données et respect du RGPD

Déclaration CNIL et stockage des données sur les serveurs amU

Anonymisation des données recueillies

- Population : 44 690 étudiants répartis sur tous les campus d'amU, de toutes les formations de bac+1 à bac+5
- Dates de l'enquête : 6 février au 30 mars 2023
- Communication : réseaux sociaux et diffusion par mail (amU et personnels). Relances hebdomadaires.
- Taux de retour : **26% de répondants, soit 11 761 étudiants**



# 26% de répondants

Redressement des données

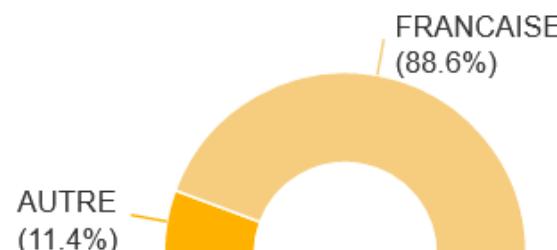
Réduire la sur-représentation de certains profils répondants

Objectif : population de répondants « ressemble » à la population-mère (étudiants d'amU).

Variables : composante et nationalité

## Profil de la population répondante proche de la composition de la population étudiante

### Nationalité

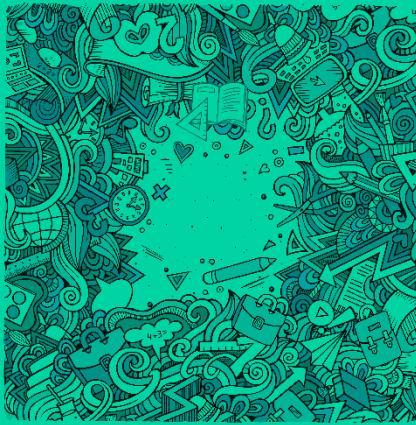


### Top 5 - % répondants par campus

Aix - Schuman	35,0%
Marseille - Timone	13,0%
Marseille - Saint-Jérôme	9,9%
Marseille - Luminy	8,2%
Marseille - Saint-Charles	5,7%

### Effectif répondants par composantes

ALLSH	3 396
SCIENCES	1 708
FSMPM	1 558
FDSP	1 418
IUT	1 050
FEG	808
INSPE	509
FSS	314
POLYTECH	301
PHARMA	241
IMPGT	174
OSU PYTHEAS	151
EJCAM	73
IAE	60



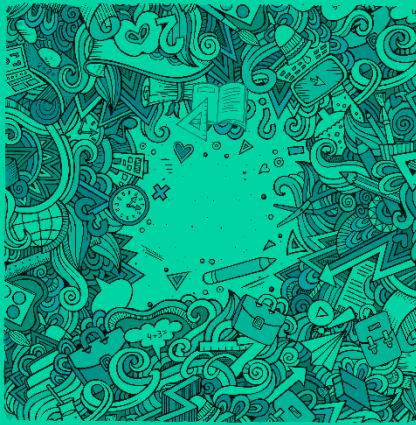
# Toutes les données en ligne

Les résultats de cette enquête sont très larges. Il s'agit ici d'une synthèse.

Toutes les données peuvent être croisées entre elles afin d'avoir des statistiques sur des profils assez précis (par campus, composante, nationalité, niveau de formation, bourse, etc. etc.)

Tous les résultats se trouvent en ligne :

[https://sphinx.univ-amu.fr/Eng\\_CDV/RES\\_CDV\\_2022\\_2023/Enq\\_CDV\\_2023\\_Light.htm](https://sphinx.univ-amu.fr/Eng_CDV/RES_CDV_2022_2023/Enq_CDV_2023_Light.htm)



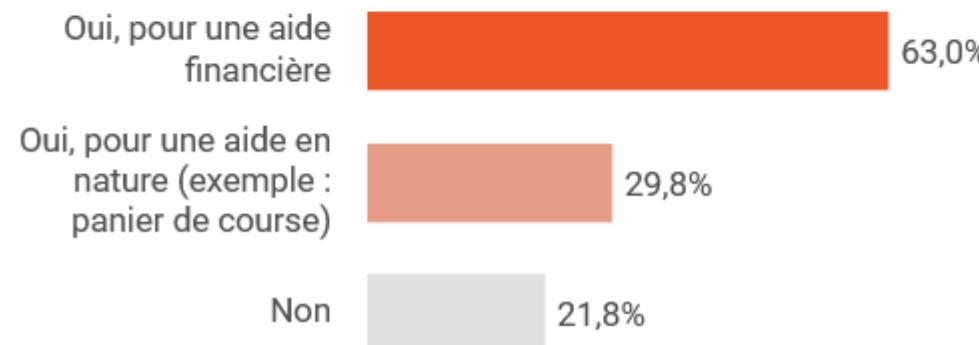
## Difficultés financières

### Tous les répondants

Avoir rencontré des difficultés financières telles qu'il vous a été impossible de faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ?



Avez-vous la possibilité de solliciter des proches pour vous aider ?

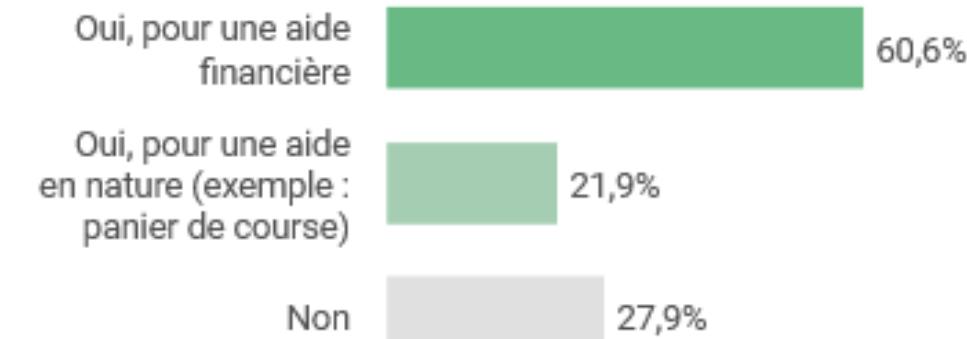


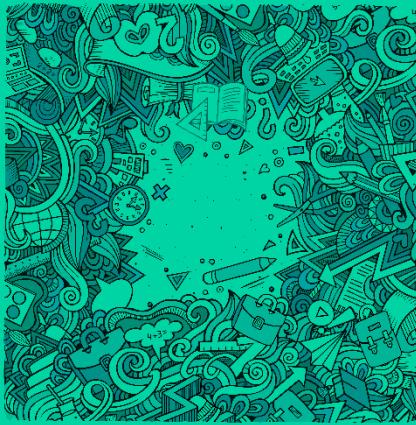
### Répondants internationaux

Avoir rencontré des difficultés financières telles qu'il vous a été impossible de faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ?



Avez-vous la possibilité de solliciter des proches pour vous aider ?



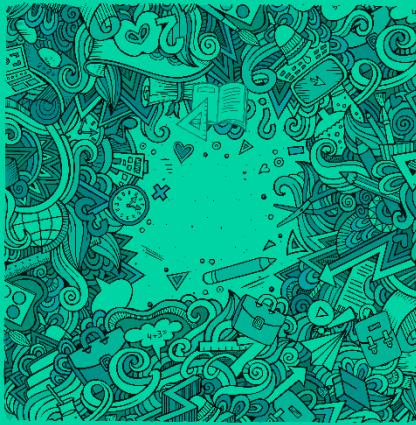


## Difficultés financières

### Selon les profils

	Moyenne nationale	Moyenne amU
<b>Difficultés financières telles qu'il est impossible de faire face aux besoins</b>	<b>20%</b>	<b>37%</b>
<i>Focus sur les étudiantes</i>	21%	38% (+17 points)
<i>Focus sur les boursier·ère·s</i>	18%	34% (+16 points)
<i>Focus sur les non-boursier·ère·s</i>	23%	41% (+18 pts)
<i>Focus sur les étudiant·e·s ayant une activité rémunérée</i>	22%	47% (+25 pts)

- Les étudiant·e·s d'amU sont proportionnellement **plus nombreux·ses à être en situation de précarité économique** qu'en moyenne (différentiel de **+ 17 points**)
- Le profil de ces étudiant·e·s, bien que similaire à la moyenne, **concerne davantage d'individus**



## Activité rémunérée

**27% des répondants ont une activité rémunérée pour financer leurs études, selon OVE national ils sont 44% à l'échelle nationale à travailler en parallèle de leur étude.**

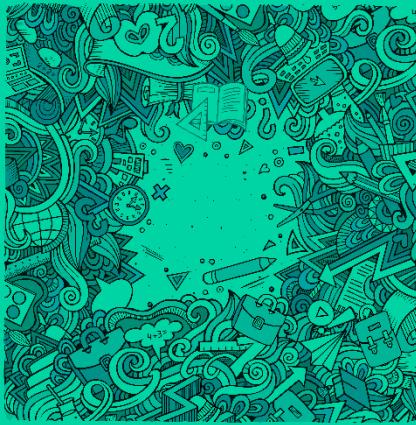
Avez-vous une activité rémunérée ?



\* Votre activité rémunérée vous est-elle indispensable pour vivre ?



	Moyenne nationale	Moyenne amU
<b>Activité rémunérée en parallèle des études</b>	44%	<b>26,7%</b>
<b>Activité indispensable pour vivre</b>	59%	<b>65,4%</b>
<b>Activité sans contrat de travail</b>	11%	15%
<b>Plus-value en termes d'expérience professionnelle</b>	72%	<b>38%</b>

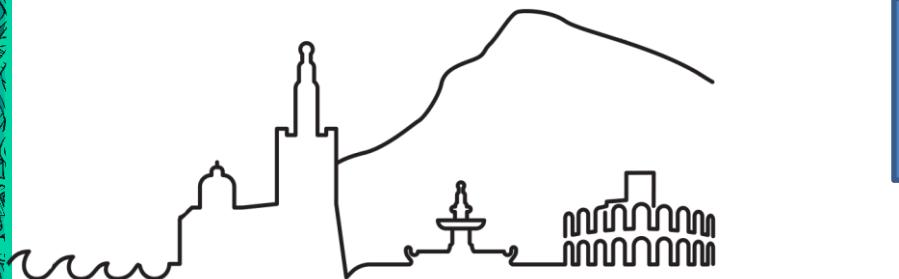
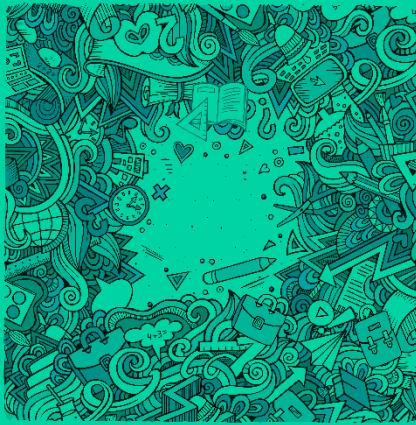


## Situation économique

	Moyenne nationale	Moyenne amU
Difficultés financières telles qu'il est impossible de faire face aux besoins	20%	37%
<i>Part des étudiant·e·s ayant une activité rémunérée</i>	22%	47% +14 pnts
<i>Part des étudiant·e·s sans activité rémunérée</i>	18%	33%
<i>Part des étudiant·e·s boursier·ère·s</i>	23%	41% +7 pnts
<i>Part des étudiant·e·s non boursier·ère·s</i>	18%	34%

→ L'exercice d'une **activité rémunérée ainsi que les bourses ne permettent pas de rééquilibrer les inégalités devant la précarité**

Ces différentiels sont statistiquement très significatifs au sein de la population d'amU, et sont supérieurs de **10 à 2 points** entre les deux populations (moyenne nationale VS amU).



# Alimentation

**21,5% des répondants déclarent ne pas manger à leur faim de manière repétée.** Le manque de moyens financiers faisant de l'alimentation une variable d'ajustement du budget des étudiants.

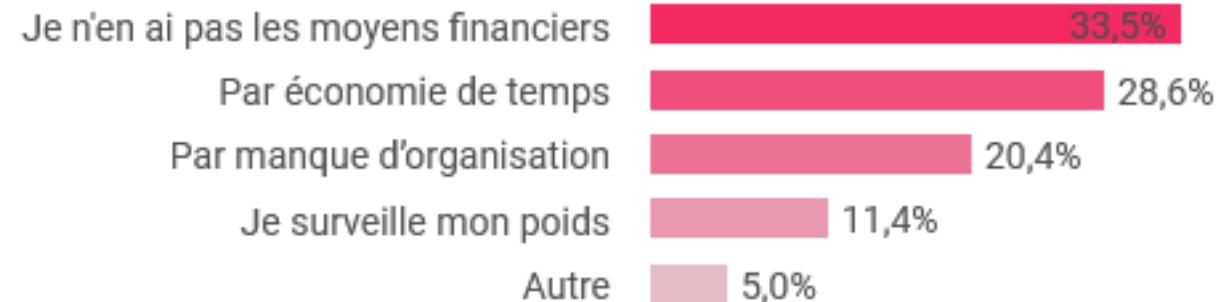
Selon vous, de manière générale, votre alimentation est :

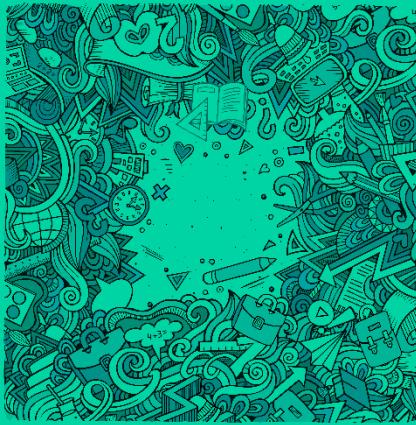


Part de répondants ne mangeant pas à sa faim de manière répétée au cours de l'année



Raisons évoquées pour lesquelles ne pas manger à sa faim de façon répétée

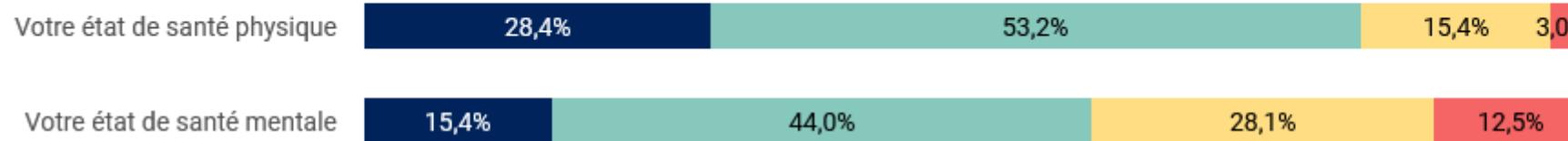




I

## Santé

\* Comment percevez-vous :



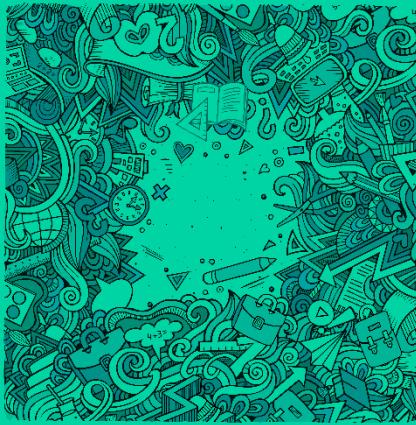
- Très bon
- Plutôt bon
- Plutôt mauvais
- Mauvais

→ 41% des étudiant·e·s amU perçoivent leur état de santé mentale comme plutôt voire très mauvais.

36% des étudiant·e·s sur le territoire national présentent des signes de détresse psychologique (dans les 4 semaines précédent l'enquête).

→ Cette autoévaluation négative est davantage le fait des femmes, des étudiant·e·s étranger·ère·s, des plus âgé·e·s et des étudiant.e.s issu·e·s des classes populaires. Ce constat national se retrouve au sein de notre population étudiante amU.

→ Cette prévalence est accrue chez les étudiantes : 44% contre 26% en moyenne (+18pnt). A amU cette prévalence est de +16pnt chez les étudiantes.

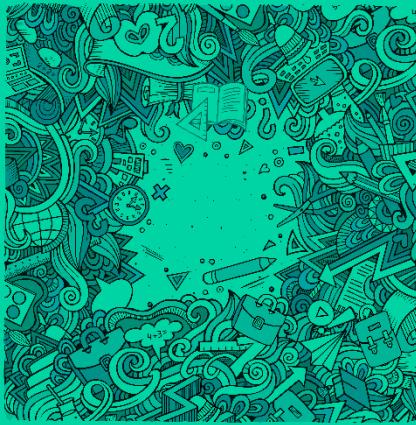


# Indice de précarité

**9 indicateurs permettent de mesurer la précarité étudiante**

→ Part des étudiants concernés par des situations « précaires »

Critères retenus dans la mesure de la précarité étudiante	% de la population
Difficultés de logement	46%
Devoir travailler pour vivre (travail indispensable)	17%
Difficultés financières et ne pas faire face à ses besoins (loyer, factures...) **	37%
Ne pas manger à sa faim de manière répétée pour raisons financières **	12%
Devoir renoncer aux soins pour raisons financières **	10%
Ne pas pouvoir compter sur l'aide de proches en cas de difficultés financières	22%
Se sentir en mauvaise santé physique	18%
Se sentir en mauvaise santé mentale	41%
Se sentir souvent seul	15%



→ Une note (score) est affectée suivant les modalités choisies par les répondants.

Le score maximal est de 11 (précarité maximale)



38%

30%

23%

9%

Pas de précarité

Précarité faible à moyenne

Précarité forte

0

1 à 2

3 à 5

6 et plus

AMU 2023

38%

53%

9%

Univ. Lille 2019 (ODiF)

38%

47%

15%

# Indice de précarité

Répartition de la population amU 2023 selon l'indice de précarité



L'indice de précarité moyen est de 2.

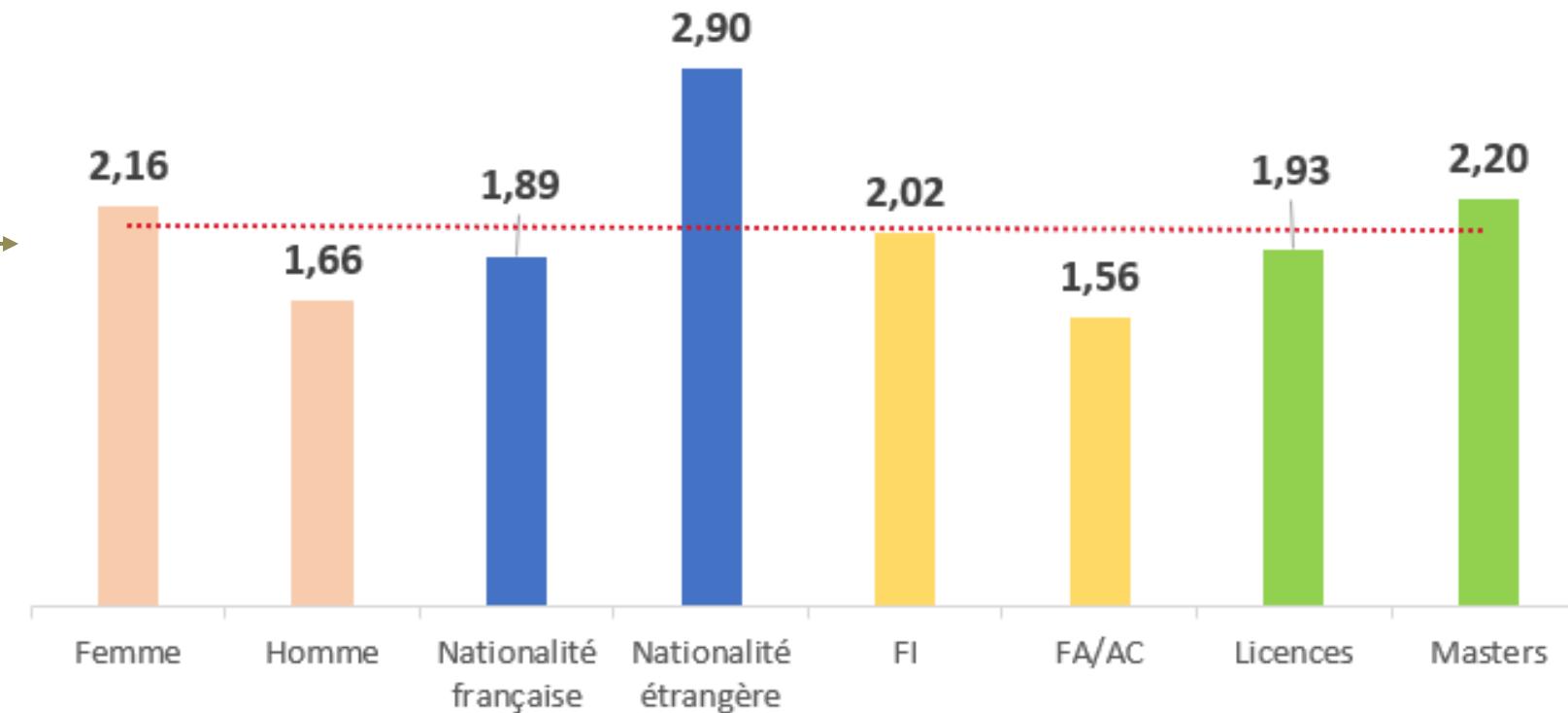
2,0 (pop. totale)



## Indice de précarité

Certains profils étudiants sont plus précaires que d'autres : étrangers, étudiants de Master ou étudiants en formation initiale

Indice de vulnérabilité moyen par profil





## Conclusion

- L'enquête nationale montre que la précarité économique, qui touche ¼ des étudiant·e·s, est relativement stable.  
À amU les étudiant·e·s précaires sont plus nombreux.
- **Cette stabilité est aussi le fait d'arbitrages budgétaires** qu'effectuent les étudiant·e·s au quotidien. C'est-à-dire que pour faire face à leurs dépenses fixes, les étudiant·e·s rognent sur d'autres dépenses qui apparaissent comme **des variables d'ajustement de leur budget** (habillement, alimentation, santé).
- **Les aides publiques et le soutien de la famille restent indispensables** pour les étudiant·e·s dans un contexte inflationniste fort. Néanmoins tous·tes les étudiant·e·s ne sont pas égaux, notamment les étudiant·e·s étranger·ère·s, moins aidé·e·s par leur famille et qui ne bénéficient que rarement d'une bourse sur critères d'État, et qui dépendent plus fortement des aides d'urgence (assistant·e social·e, aide sociale d'urgence).
- Les données concernant la santé des étudiant·e·s, notamment leur **santé mentale ou le non recours au droit restent préoccupantes avec une augmentation de la population concernée**. De plus des inégalités entre les étudiant·e·s persistes, touchant davantage **les femmes et les plus précaires**.



# Conclusion

## Les prochaines enquêtes :

- **Enquête nationale en 2026**
- **Préparation de l'édition 2026-2027 à amU**
- **L'enjeu** : comparer l'évolution de la situation des étudiant·e·s, et évaluer les actions du *Schéma Directeur de la Vie Étudiante*

Merci !



# En résumé

---

## ✓ L'année 2024 est marquée par :

- Un contexte national de ralentissement de l'activité économique, avec une légère progression de l'emploi salarié.
- Un taux de chômage historiquement bas mais qui reste bien plus élevé qu'ailleurs en France métropolitaine.
- Une demande d'emploi qui repart légèrement à la hausse et moins soutenue qu'au niveau national.
- Un nombre de personnes vivant dans un foyer à bas revenus en légère baisse.
- Des évolutions contrastées sur les minima sociaux :
  - Baisse du nombre de foyers allocataires du RSA
  - Hausse des allocataires de l'ASS, de l'AAH et du minimum vieillesse
- Une demande de logement social qui continue d'augmenter et des tensions sur le parc social qui se renforcent.
- Des situations de précarité accentuées pour certains publics particulièrement vulnérables :
  - Jeunes : demande d'emploi qui progresse et taux de chômage en hausse
  - Etudiants : difficultés financières, précarité alimentaire et renoncement aux soins
  - Femmes sans abri ou victimes de violences
  - Personnes âgées précarité et isolement, surtout dans les quartiers prioritaires
  - Enfants exposés à la pauvreté

# Temps d'échanges



Source : <https://www.istockphoto.com/fr/illustrations/>

# Merci de votre attention !



Dispositif régional d'observation sociale  
Provence - Alpes - Côte d'Azur

Un dispositif financé par :



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Les Caf de la Région  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur



ALPES DE HAUTE  
PROVENCE  
LE DÉPARTEMENT



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



LE DÉPARTEMENT



Département  
de  
VAUCLUSE

**Équipe DROS :**  
Fanny Bremond  
Liliana Rojas

**Mail :** dros@cariforef.fr

Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur  
22, rue Sainte Barbe - 13002 Marseille  
Tél. 04 42 82 43 20 / 04 96 11 56 56

